

Travail de recherche sur la contention :

Définition :

La contention est un moyen thérapeutique regroupant l'utilisation de tous les moyens environnementaux, physiques, techniques ou chimiques permettant de limiter les capacités de mobilisations d'un individu afin de sécuriser ou de le protéger de son environnement.

3 types de contention :

- Contention physique (mécanique) :

Contention postural : consiste à maintenir une partie du corps dans une certaine position et la contention active désigne le travail du kinésithérapeute.

Contention physique : dites « passive » est l'utilisation de toutes sortes de moyens et techniques qui limite des mouvements volontaires du patient, le rendant dépendant d'aides extérieurs.

- Contention chimiques (pharmacologique) :

Consiste à réduire la mobilité du patient en lui administrant des médicaments de type sédatif. Ils peuvent être donner en cas d'urgence le plus souvent sous forme d'injection ou de manière plus permanente par voie oral.

- Contention relationnelle ou psychologique :

Pouvant être verbal ou non verbale, c'est l'ensemble des attitudes et propos qui incite le patient à rester tranquille voir à ne pas bouger du tout. Quand elle est verbale il peut s'agir de mise en garde de conseils insistants voir d'ordre.

- Contention environnementales :

L'ensemble des moyens architecturaux qui permettent de limiter l'espace géographique dans lequel une personne peut se déplacer. Par exemple la chambre d'isolement en service de psychiatrie mais également les services fermés, les chambres fermant à clé. (ex : fermeture de la chambre).

Points essentiels de la législation concernant la contention :

- Loi du 4 Mars 2002 : relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé :
Article L. 1110 2. La personne malade a droit au respect de sa dignité.
Article L. 1112 5. Les actes de prévention, d'investigation ou de soins ne doivent pas, en l'état des connaissances médicales, lui faire courir de risques disproportionnés par rapport au bénéfice escompté.
- Guide d'évaluation et d'amélioration des patients de l'HAS de juin 2005, permet de mieux évaluer la rapport bénéfice et risque des contentions chez les sujets âgés.

Points essentiels des recommandations de l'HAS :

L'existence d'un référentiel ne vise pas à encourager cette pratique, mais à améliorer sa sécurité quand elle est considérée comme inévitable. Il s'agit pour le groupe de travail une étape qui permettra de générer, dans un second temps, au sein des établissements une dynamique propice à la conduite d'une politique de réduction d'utilisation de la contention.

Cette recommandation de bonne pratique vise à déterminer la place de l'isolement et de la contention. Son objectif est de permettre aux professionnels de santé amenés à recourir éventuellement à ces mesures de derniers recours, d'améliorer et d'harmoniser leurs pratiques, en répondant aux exigences cliniques, éthiques, légales et organisationnelles. La finalité est la sécurité et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients.

Indications et contre-indication d'une contention :

Les indications retenues pour la contention sont au nombre de deux :

- Les états d'agitation et de confusion avec auto ou hétéro agressivité.
- Les situations où le patient par son état clinique se met en danger en déambulant de manière excessive ou précaire et ayant un risque de chute.

Ce sont les deux seules situations qui peuvent entraîner un questionnement professionnel d'une équipe pluridisciplinaire sur la mise en œuvre ou non de mesures de contention. Sans oublier la prescription médicale nécessaire. Prescrit sur 24 Heures.

Les contre-indications générales à la mise en place de contention sont les suivants :

- Insuffisance cardiaque,
- Etat infectieux,
- Trouble de la thermorégulation,
- Trouble métabolique,
- Atteinte orthopédique,
- Neurologique, liée aux traitements utilisés.

Il est important d'avoir à l'esprit ces contre-indications et de les adapter bien sûr en fonction de la mesure de contention choisie.

Les différents types de matériels :

a) Contention physique :

- Attache cheville
- Gilet et sangles thoraciques
- Barrière de lit
- Tout matériel détourné de son usage (Draps, vêtements)
- Ceinture pelvienne

b) Contention indirect :

- Au fauteuil : adaptable
- Au lit : lit contre le mur, pyjama une pièce à fermeture éclair

c) Contention architecturales :

- Bracelets de géolocalisation (bracelets anti-fugue)
- Caméras de surveillance
- Etiquette pour le repérer en cas de fugue

d) Autres types de contentions :

- Contention chimiques (médicaments sédatifs tranquillisants)
- Contentions psychologiques (ordres données à la personne)

Les différents modes d'évaluations du risque de chutes :

- Age
- Désorientation
- Dépendance fonctionnelle
- Agitation